

Direction administrative et financière

Privas, le 27 mars 2023

Mesdames et Messieurs les membres du
Comité Syndical du Syndicat Mixte du
Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

N. Réf. : MAQ/LM/2023-03-27

Votre interlocuteur : Lionel MARIANI, Directeur administratif et financier
Tél. : 04 75 20 28 40 lionel.mariani@ardechemusiqueetdanse.fr

Objet : Information du prochain comité syndical

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je vous informe de l'organisation du prochain comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire « Ardèche Musique et Danse », qui aura lieu :

le lundi 3 avril 2023, à 17h30,
à l'hôtel du Département (salle Olivier de Serres), Quartier la Chaumette, 07000 PRIVAS.

Vous pouvez également assister au comité syndical en visioconférence en vous connectant (par un double-clic) au lien suivant : https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_YjE2YmRkNmItNDU5ZC00NjJmLWExOWUtYTUyODFiNWVhODI4%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22c7509d05-69c7-4283-b1fd-5aa1c9a295a6%22%2c%22Oid%22%3a%22d72b608c-e614-4bad-876a-9bedd836a3ce%22%7d

L'ordre du jour en sera le suivant :

0. Approbation du PV de la séance précédente
1. Approbation de la participation des collectivités membres
2. Budget primitif 2023
3. Convention de retrait de la Communauté de Communes de la Montagne d'Ardèche au 01/09/2023
4. Convention de projet Chorale au Collège de Lamastre
5. Convention de projet avec l'ITEP de Pont Brillant à Saint-Marcel-d'Ardèche

Pour rappel, vous pouvez consulter l'ensemble des précédentes délibérations au lien suivant : <https://ardechemusiqueetdanse.fr/-Comite-syndical-deliberations-.html>.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Marc-Antoine QUENETTE

